RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et énergétique

Arrêté du 10 OCT. 2025

fixant la liste des examinateurs et examinateurs suppléants de l'examen professionnel pour l'accès au corps des contrôleurs des douanes et droits indirects organisé au titre de l'année 2025

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et énergétique,

VU le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 325-20 ;

VU le décret n° 95-380 du 10 avril 1995 modifié fixant le statut particulier du corps des contrôleurs des douanes et droits indirects ;

VU le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté du 3 mars 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

VU l'arrêté du 6 février 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au corps des contrôleurs des douanes et droits indirects ;

VU l'arrêté du 20 février 2025 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps des contrôleurs des douanes et droits indirects organisé au titre de l'année 2025,

ARRÊTE :

Article 1er : Sont nommés examinateurs de l'examen professionnel pour l'accès au corps des contrôleurs des douanes et droits indirects organisé au titre de l'année 2025 :

Mme	BARDES	Véronique	Contrôleuse principale
Mme	BONDUELLE-DUCHE	Amandine	Inspectrice principale de 2e classe
M.	BOUFFART	Elie	Inspecteur principal de 1re classe
Mme	DASSE	Joëlle	Inspectrice
Mme	FRANTZ	Elisabeth	Contrôleuse principale
Mme	GOUESSE	Anne-Elisabeth	Cheffe des services administratifs des douanes et droits indirects de 1re catégorie
M.	MARTEL	Adrien	Contrôleur de 2e classe
Mme	MERCIER	Charlène	Inspectrice
M.	NANTA	Gaëtan	Contrôleur de 2e classe

M.	WENDEL	Yann	Inspecteur principal de 2e classe
M.	ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers de 2e classe

En cas d'empêchement d'un ou de plusieurs examinateurs, il pourra être fait appel à un ou plusieurs examinateurs suppléants nommés à l'article 2 ci-après.

Article 2 : Sont nommés examinateurs suppléants :

M.	AUNAVE-GAVANT	Charles	Inspecteur régional de 3e classe
Mme	DUFFULER	Natacha	Directrice des services douaniers de 2e classe
M.	FALCHUN	Bernard	Chef des services administratifs des douanes et droits indirects de 2e catégorie
Mme	LEGRAND	Eve	Inspectrice régionale de 3e classe

Article 3 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 10 OCT. 2025

Le ministre de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et énergétique,
Et par délégation,

L'inspecteur principal de 1re classe,
Adjoint à la cheffe du bureau RH2,

S. ROUMEAU